

nice gènes toulon lyon marseille barcelona paris aix-en-provence turin londres bordeaux bruxelles



lille nice madrid montpellier cannes strasbourg amsterdam frejus toulon st-rafael Antibes marseille monaco



Les études complémentaires

Le dispositif de consultation des  
acteurs et d'information du public

Réunion des acteurs

Marseille le 06 juillet 2006



# Ordre du jour

1. Les dates clés
2. Le dispositif des études complémentaires
3. La convention de financement
4. La consultation des acteurs et l'information du public



## Dates clés du projet LGV PACA

- Décembre 1998 : CIADT relançant le projet du TGV « Côte d'Azur »
- Décembre 2003 : CIADT inscrivant la LGV PACA sur la carte des infrastructures à long terme
- Février - Juillet 2005 : **Débat Public LGV PACA**
- Septembre 2005 : Bilan de CNDP et compte-rendu de la CPDP
- Décembre 2005 : **Délibération du conseil d'administration de RFF**
- Février 2006 : **Publication** de la délibération du conseil d'administration de RFF au Journal Officiel
- 29 juin 2006 : Comité d'orientation

## Les objectifs du projet LGV PACA (CIADT de décembre 2003)

- Compléter l'arc Méditerranéen ferroviaire
- Améliorer l'accessibilité du Var et de la Côte d'Azur
- Faciliter les déplacements à l'intérieur de la région PACA

## Délibération de RFF (1/2)

- *« Rechercher un projet qui soit susceptible d'être pris en charge à parité entre l'État et les collectivités territoriales nationales en comparant et précisant notamment les temps de parcours, les dessertes, les avantages socio-économiques, les coûts et la valeur actuelle nette par euro public investi des différentes solutions possibles. »*
- *« Conduire un programme d'études lancé en 2006 visant à vérifier les performances et la faisabilité technique et financière des différentes solutions en prenant pour scénario de référence la LGV des métropoles du Sud, en concertation avec les acteurs locaux. »*

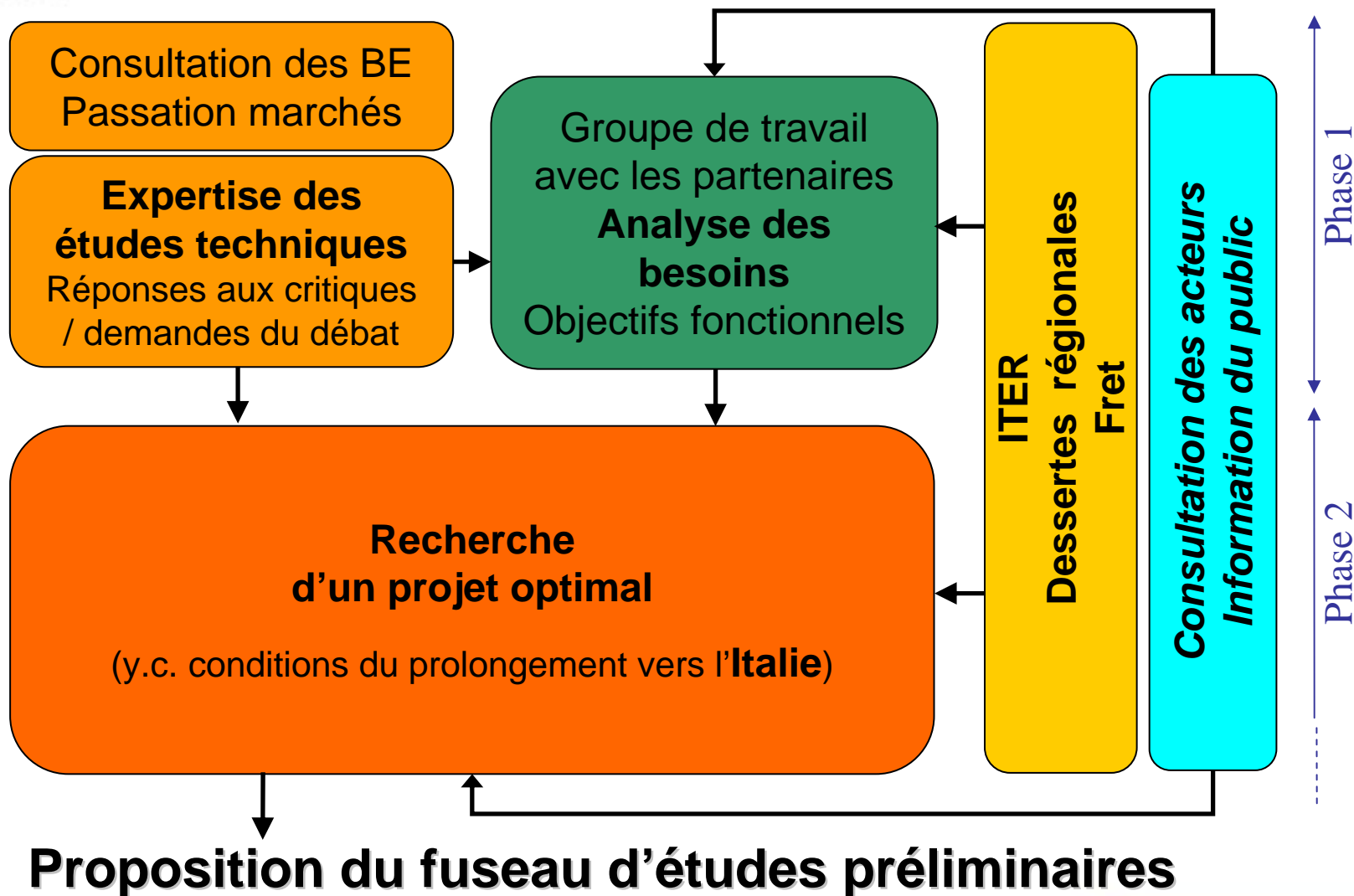
## Délibération de RFF (2/2)

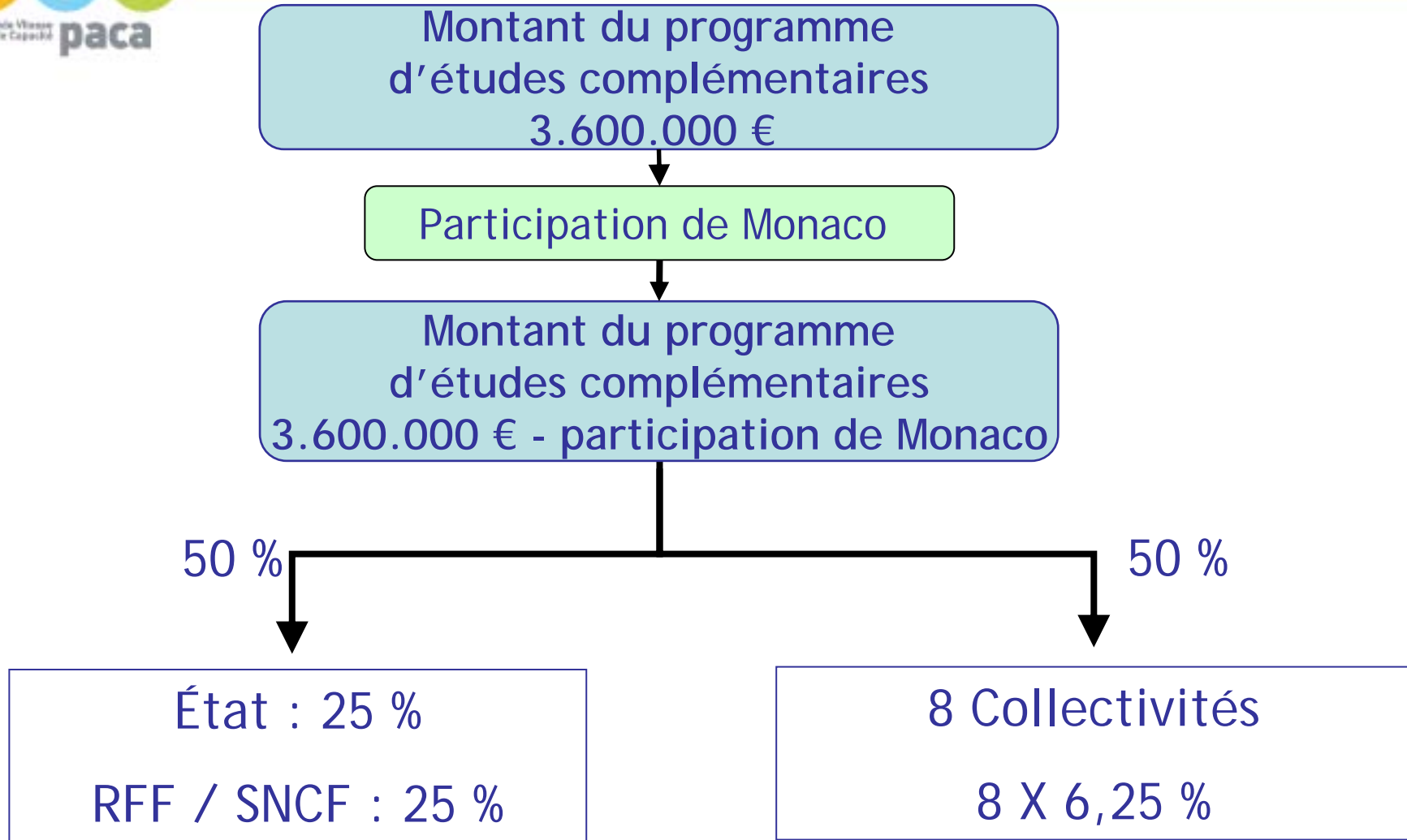
Dans tous les cas, RFF :

- *« étudiera les conditions du prolongement éventuel vers l'Italie,*
- *proposera un programme d'études et de réalisations pour l'amélioration à court terme des dessertes régionales et du fret,*
- *étudiera la desserte d'ITER. »*

*« RFF, maître d'ouvrage, devra être en mesure de proposer le fuseau sur lequel seront lancées les études préliminaires. »*

## 2. Le dispositif des études complémentaires







### Les études doivent s'accompagner ...

- ... « d'une concertation continue avec l'ensemble des collectivités ,*
- ... d'une poursuite avec les membres du comité d'orientation des concertations nécessaires à la bonne avancée du projet ...*
- ... de la mise en place d'un dispositif d'information du public et de consultation des acteurs ».*

**CONCERTATION** sur la définition du projet optimal avec les partenaires cofinanceurs du comité d'orientation

**CONSULTATION** sur les conditions d'inscription du projet avec des groupes de travail thématiques regroupant les acteurs

**INFORMATION** du public sur l'avancée du projet : site Internet, journal d'information, etc.



## Que propose la charte ?

- Les règles du jeu de la consultation
- Un cadre de travail précis, assorti d'engagements préalables
- Des groupes de travail thématiques
- Une représentation équilibrée avec désignation d'un représentant et d'un suppléant par acteur
- Des réunions périodiques et une réunion annuelle des acteurs
- Un secrétariat technique piloté par RFF pour le suivi et l'animation de la démarche



## Les objectifs de la consultation des acteurs :

- Poursuivre le dialogue et la réflexion
- Eclairer RFF et ses partenaires
- Informer sur le programme d'études
- Recueillir des informations pour alimenter le programme d'études

## Les participants :

- RFF pilote la démarche
- RFF sollicite des auteurs de cahiers d'acteurs et de contributions
- Représentation équilibrée des différentes catégories d'acteurs
- Un représentant et un suppléant par acteur sollicité

## L'organisation de la consultation :

- Une réunion annuelle
- 3 premiers groupes de travail thématiques
  - o Milieu humain
  - o Agriculture, viticulture
  - o Biodiversité, milieu naturel
- Un secrétariat technique

## Fonctionnement d'un groupe de travail :

- Produire collectivement une réflexion en réponse à une ou plusieurs questions
- 10 à 20 participants / 2 à 3 réunions
- Des éclairages apportés par des experts
- Des contributions des participants
- Une synthèse validée par le secrétariat technique et transmise aux membres du Comité d'orientation

## Les outils de l'information du public :

- Un site Internet
- Un journal d'information
- Communiqués et articles de presse
- Rencontres individuelles et collectives avec le maître d'ouvrage



# Calendrier général du projet LGV PACA

